

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ENVIRONNEMENT

Séez, le 14 janvier 2026

DÉCHETS DE SOINS CALENDRIER DES COLLECTES 2026 EN HAUTE TARENTAISE



La communauté de communes de Haute Tarentaise propose, via un prestataire, un service confidentiel et gratuit de collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (dits DASRI) pour les particuliers en auto-traitement (diabétiques, insuffisants rénaux ou respiratoires...).

Les professionnels de santé peuvent aussi déposer leurs déchets en s'acquittant du coût du traitement.

LES DATES PROGRAMMÉES DANS LES COMMUNES, DE FÉVRIER À NOVEMBRE 2026

BOURG-SAINT-MAURICE

PLACE DE LA POSTE,
de 9h à 11h

Jeudi 5 février

Mardi 19 mai

Jeudi 6 août

Jeudi 5 novembre

SAINTE-FOY-TARENTAISE

PLACE DE LA MAIRIE,
de 9h à 11h

Mercredi 11 février

Mercredi 20 mai

Mercredi 12 août

Mercredi 18 novembre

TIGNES

POLICE MUNICIPALE,
de 11h30 à 13h30

Mercredi 11 février

Mercredi 20 mai

Mercredi 12 août

Mercredi 18 novembre

VAL D'ISÈRE

RUE NICOLAS BAZILE
Face à l'hôtel Les 5 Frères,
de 14h30 à 16h30

Mercredi 11 février

Mercredi 20 mai

Mercredi 12 août

Mercredi 18 novembre

MONTVALEZAN -

STATION LA ROSIÈRE
DERRIÈRE L'ÉCOLE,
de 16h45 à 18h45

Jeudi 12 février

Jeudi 21 mai

Jeudi 13 août

Jeudi 19 novembre

SÉEZ

FOYER RURAL,
de 11h15 à 13h15

Jeudi 12 février

Jeudi 21 mai

Jeudi 13 août

Jeudi 19 novembre



MONTVALEZAN CHEF-LIEU,
PLACE DE LA MAIRIE,
de 14h15 à 16h15

Jeudi 12 février

Jeudi 21 mai

Jeudi 13 août

Jeudi 19 novembre

UNE COLLECTE SPÉCIFIQUE POUR PRÉVENIR LES RISQUES

Il est primordial pour les usagers d'utiliser cette collecte spécifique et **de ne pas jeter ces déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux dans les conteneurs classiques.**

En effet, ces déchets représentent un risque majeur pour le personnel en charge de la collecte des déchets d'emballages et papiers (déposés dans le conteneur semi-enterré jaune destinés au recyclage) et pour le personnel du centre de tri qui travaille en bout de chaîne dans le cycle de traitement.

Ainsi, ce service spécifique collecte les objets piquants, coupants, tranchants (aiguilles, seringues, lames, rasoirs, scalpels...) en toute sécurité. Ces déchets de soins doivent être stockés au préalable dans des boîtes jaunes et vertes que vous pouvez récupérer gratuitement chez votre pharmacien. Ces déchets sont ensuite traités conformément à la réglementation en vigueur.

À NOTER : **les déchets mous (bandelettes, coton, compresses souillées...) ne sont pas collectés**, il faut les déposer dans la poubelle classique des ordures ménagères, enfermés dans un sac.

CONTACT PRESSE